

*POUR DIFFUSION IMMÉDIATE*

## **La stratégie nationale liée à l'assurance-médicaments devrait inclure une approche actuarielle**

### **La viabilité et l'analyse des risques sont essentielles**

**Ottawa, le 1<sup>er</sup> mars 2018** – Il y a deux jours, le ministre des Finances fédéral, Bill Morneau, annonçait la mise sur pied d'une commission consultative sur la mise en œuvre d'un régime national d'assurance-médicaments. L'ancien ministre de la Santé de l'Ontario, le D<sup>r</sup> Eric Hoskins, présidera cette commission chargée d'étudier, d'évaluer et de recommander des options pour la voie à suivre aux fins d'un régime d'assurance-médicaments pour les Canadiens.

« Ceci marque le début d'un parcours complexe. Un défi de taille se profile à l'horizon », a indiqué Sharon Giffen, présidente de l'Institut canadien des actuaires. « En tant qu'experts qui assurent la viabilité à long terme des programmes de prestations, les actuaires sont bien placés pour contribuer à la réflexion nécessaire à la mise en place d'un système robuste et viable qui profitera à tous les Canadiens. »

Les actuaires sont des experts en gestion du risque qui utilisent les mathématiques, les statistiques et les probabilités afin d'assurer la pérennité des programmes de sécurité sociale. Les actuaires exercent leurs compétences dans des secteurs tels que les soins de santé, aidant la population canadienne à bénéficier d'une meilleure santé et à vivre plus longtemps et de manière plus prospère.

Les programmes nationaux d'assurance-médicaments sont des éléments fondamentaux dans de nombreux pays à travers le monde. Ils évoluent suivant les changements démographiques, l'amélioration de la santé de la population et les progrès de la science médicale. La conception initiale d'un régime et les développements subséquents entraîneront des répercussions importantes en matière de coûts et de financement aux quatre coins de notre pays et au sein des familles, compte tenu de l'importance croissante des médicaments dans le traitement des maladies chroniques.

Les éléments principaux de la conception d'un tel régime, tels que la liste des médicaments couverts, le processus clinique et économique d'ajout de nouveaux médicaments, l'étendue et la complexité de la couverture, l'abordabilité, ainsi que les impératifs à l'échelle des provinces et des territoires exerceront tous une incidence significative sur le coût futur du régime et sa pérennité.

« Plusieurs options de mobilisation étaient possibles aux fins de l'atteinte d'une stratégie nationale relative à l'assurance-médicaments », a affirmé Mme Giffen. « L'Institut canadien des actuaires est ravi que le gouvernement fédéral ait choisi une option où la commission consultative entretiendra un dialogue national avec des experts de tous les domaines pertinents, ainsi qu'avec les dirigeants nationaux, provinciaux, territoriaux et autochtones. Nous sommes prêts à contribuer à ce dialogue. »

-30-

### **Au sujet de l'Institut canadien des actuaires**

L'Institut canadien des actuaires est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Ses membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut fait passer l'intérêt public avant les besoins de la profession et de ses membres.

### **Renseignements**

Pour de plus amples renseignements ou pour organiser une entrevue avec un actuaire, veuillez communiquer avec :

Josée Gonthier  
Gestionnaire, communications  
[josee.gonthier@cia-ica.ca](mailto:josee.gonthier@cia-ica.ca)  
613-236-8196, poste 106

Site Web : [cia-ica.ca](http://cia-ica.ca)

Twitter : [@ICA\\_Actuaires](https://twitter.com/ICA_Actuaires)